ÉGLISE CATHOLIQUE EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

Pauvretés et solidarités en Sud Charente

Le conseil pastoral de doyenné a pris une nouvelle forme. Ouvert à tous, la rencontre du samedi 20 mars, de 10h à 15h à Plaisance à Barbezieux sur le thème : " Pauvretés et solidarités en Sud Charente" voulait donner l'occasion de travailler une thématique particulière à l'échelle de tout le doyenné. Diagnostiquer ensemble, repérer ce qui existe et les manques, puis proposer des initiatives dans les paroisses.

Une première rencontre de ce type aura lieu le samedi 20 mars, de 10h à 15h à Plaisance à Barbezieux sur le thème : " Pauvretés et solidarités en Sud Charente".

Elle voulait répondre à quelques questions : Quelles sont les pauvretés existantes ? Comment la crise sanitaire fait-elle évoluer ces pauvretés ? Quelles solidarités sont déjà mises en place ? Quels sont les obstacles ? Comment les chrétiens peuvent se faire échos des besoins et quelles initiatives peuvent-ils prendre pour répondre aux besoins ? Et surtout lancer une dynamique.

Compte-rendu

Télécharger le compte-rendu au format pdfTélécharger

Le temps de travail en doyenné sur les pauvretés et les solidarités en Sud Charente s'est déroulé en deux temps, correspondant à deux étapes successives :

1ère étape : Regarder et comprendre

Cette étape avait pour objectif de faire un tour d'horizon, un panoramique des pauvretés et des solidarités rencontrées en Sud Charente. Pour vivre cette étape, plusieurs intervenants avaient accepté de parler de leur témoignage ou des initiatives dans lesquels ils sont engagés :

– Isabelle Lagarde, maire d'Oriolle, vice-présidente du Conseil Départemental en charge des solidarités

– Geordes Bray, délégué de la Fédération des Centres Sociaux en Charente et porteur du réseau Mona Lisa

– Lyson Jaillet, membre de l'équipe du Secours Catholique à Brossac

– Claudine et Bernard Deboissy, membres de la Croix Rouge à Villebois-Lavalette

– Jacqueline Chadeleaud, membre de l'ADMR à Brossac

– Mais aussi d'autres témoignages ont pu être apportés : la Société Saint Vincent de Paul, le Contrat Local de Santé, etc.

La 2ème étape : S'engager

Elle avait pour objectif de partager des pistes pour relayer les besoins, inviter à s'engager, inventer de nouveaux lieux de solidarité

I. Regarder et comprendre

Il est impossible de retraduire en quelques lignes la richesses des exposés, des propositions, des sollicitations, des initiatives qui ont été partagées. On pourra se reporter à la vidéo (malgré la qualité audiovisuelle) pour retrouver l'ensemble des prises de parole.

Nous notons malgré tout que les pauvretés et les aides à apporter sont d'ordre très divers, et sur lesquelles **le département** agit :

– à l'enfance et aux familles

– aux personnes éloignées de l'emploi, notamment à cause de freins comme la santé, le lien social, le manque de confiance en soi, les questions de mobilité, de permis ou de voiture, etc

– les personnes âgées et les personnes handicapées (avec des actions sur le maintien à domicile, face à la perte d'autonomie, etc)

– l'accès aux soins (dû à la désertification médicale, au vieillissement des médecins et aux difficultés de mobilité

– l'accès aux droits

Le réseau Mona Lisa veut lutter contre le phénomène de l'isolement qui touche notamment les personnes âgées mais pas uniquement, et qui est amplifié avec la crise sanitaire, en montant des équipes citoyennes qui sont attentives et rendent visite aux personnes isolées, des équipes qui ne demandent qu'à se multiplier sur tout le territoire

Le Secours Catholique cherche à valoriser les personnes et les compétences et à favoriser les dimensions interculturelles et interreligieuses. Pour cela, la boutique à Barbezieux et les visites à domicile sont essentielles.

Les équipes de **la Croix Rouge** apportent une aide concrète (alimentaire, vestiaire, aide sociale – aide aux devoirs…) à des publics divers mais toujours plus nombreux (familles monoparentales, jeunes couples sans travail, jeunes, étudiants)

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) est elle aussi de plus en plus demandée pour apporter une aide à domicile aux personnes qui en ont besoin, soit de façon permanente soit de façon ponctuelle. Cette aide peut être du temps de ménage, de courses, d'aide aux repas, au transport, mais aussi l'assistance et la présence auprès de personnes seules, par des personnes salariées et formées.

Des ateliers collectifs permettent aux participants de se retrouver à plusieurs.

La **Société Saint Vincent de Paul** visite des personnes qui sont signalées ou qui appellent d'elles-mêmes et propose des aides financières d'urgence.

Enfin, **le Contrat Local de Santé** (CLS) agit sur 4 axes complémentaires : l'offre d'accès aux soins, la prévention et la promotion de la santé, la santé environnementale et le bien vivre ensemble.

Les présentations des différents lieux de solidarité montrent l'importance de décloisonner les associations et structures pour mieux se connaître et connaître les champs d'actions et les modalités de chacun. Elles montrent aussi le manque de personnes bénévoles pour s'investir dans tous ces lieux de solidarité, car la demande est plus importante que les possibilités d'accompagnement, quelques soient les structures et associations.

Elles mettent également en relief la volonté commune « d'aller vers », « d'aller à la rencontre », et le souhait de mieux communiquer sur les propositions, pour qu'à la fois les personnes dans le besoin sachent où demander de l'aide, et pour que des bénévoles puissent s'investir plus facilement.

Une dynamique commune sous-tend tous les engagements : l'accueil de chacun, un accueil qui rende sa dignité aux personnes et qui ouvre à la rencontre et construire un lien social et fraternel.

II. S'engager

Le deuxième temps permet de réfléchir à des actions à mener :

– Appeler au bénévolat, se faire relais des demandes de bénévoles. Les communautés chrétiennes peuvent être des bons relais pour transmettre des appels. Encore faut-il que les demandes puissent être exprimées clairement par les structures et associations, en terme de temps demandé, de compétences recherchées, etc. Il est important que la demande de bénévolat puisse s'adapter aux modes de vie et d'engagement actuels pour pouvoir être reçue. Cela peut aussi amener des changements de fonctionnements et d'habitudes dans les structures et associations demandeuses.

– Communiquer et rendre visibles les associations et structures et leurs initiatives. Profiter d’un annuaire pour avoir une liste et des contacts.

– Témoigner auprès des plus jeunes (mais pas uniquement) de la richesse d’un engagement de solidarité, d’un engagement qui donne du sens à la vie et qui apporte de la joie, pour donner le goût et l’envie de s’engager. Dans cette optique, favoriser des temps intergénérationnels.

– Proposer des « parrainages » de bénévoles pour aider d’autres à s’engager

– Des personnes qui ne peuvent pas agir directement sur des pauvretés peuvent être impliquées par la prière et porter ainsi les actions réalisées. Tout le monde peut être utile !

– Proposer des intentions de prière universelles le dimanche autour des réalités de pauvretés et de solidarités, proposer aux différentes associations de se présenter lors des messes dominicales.

– Favoriser des « tiers-lieux », des lieux d’échanges, ouverts, pour que les gens se retrouvent simplement.

– Imaginer un temps commun à toutes les associations et structures pour qu’elles puissent présenter leurs activités (type « forum des associations ») et / ou imaginer une action commune (type repas solidaire à Noël 2019 à Barbezieux).

– Former à l’écoute pour savoir mieux accueillir

– Toujours approfondir le lien entre le service de l’autel et le service du frère, entre le culte rendu à Dieu et l’engagement fraternel, comme nous y invite la célébration du Jeudi Saint.

Séquences :

30 secondes : Introduction par le P. Benoît Lecomte, doyen

12’06 : Isabelle Lagarde, maire d’Oriolle, vice-présidente du Conseil Départemental

31’43 : Georges Bray, délégué de la Fédération des Centres Sociaux en Charente

45’25 : Lyson Jaillet, du Secours Catholique

57’19 : Claudine et Bernard Deboissy, de la Croix Rouge à Villebois-Lavalette

1h07’45 : Jacqueline Chadeleaud, ADMR Brossac

1h18’50 : Mr Meneteau, Société Saint Vincent de Paul

1h30’24 : Benoît Delatte, Contrat Local de Santé

1h40’40 : Echanges et interpellations

©2026 - Diocèse d'Angoulême - 07/01/2026 -
https://charente.catholique.fr/sud-charente/actualites/pauvretes-et-solidarites-en-sud-charente/